



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION QUAI DES VOILES

du 15 octobre 2025

exercice 2024-2025

En présence de :

La Municipalité : Monsieur le Maire Norbert Samama, Monsieur Guéguen, Délégué à la Vie Culturelle et Artistique

L'association des Plaisanciers du Port de la Baule-le Pouliguen (APPBP): Monsieur Gueuziec, Président

Le Comité Municipal de Fêtes : Madame Quémard, Présidente

L'association des Vieux Gréments de Saint Nazaire : Monsieur Van Laer, Président
Madame Pasquier correspondante du journal Ouest France

Adhérents présents : 30, ont donné pouvoir : 17 total : 47

Richard Mass après vérification des présents et des pouvoirs, ouvre l'assemblée générale ordinaire à 18 h 55.

Résolution 1 : Adoption du rapport moral et d'activité

Richard Mass, Président sortant présente le rapport moral et d'activité.

Il met en avant la bonne croissance de la jeune association qui après trois années d'existence termine l'exercice avec 81 adhérents. La situation financière est saine, portée par les ressources propres - les cotisations des adhérents, les ventes du vide-coffre et les participations demandées pour les sorties à bord du voilier *Move*- complétées par les subventions attribuées par la Mairie du Pouliguen, le SIVU et par un don de la société Orkyn (prestataire de santé). Le Président Mass adresse ses remerciements à ces donateurs.

Quai des Voiles a noué de bons contacts avec les associations locales. Les relations constructives avec la Municipalité du Pouliguen outre les subventions attribuées se traduisent par la signature d'une convention pour la gestion du voilier *Move*, le prêt de salles pour nos réunions et conférences. Une salle du bâtiment Le Sollicec nous est attribuée tous les mercredis de l'année pour nos différentes réunions.

Notre site internet est régulièrement enrichi d'informations sur la vie de Quai des Voiles, des tutoriels des ateliers et de brefs historiques notamment sur les voiliers participant à notre parade annuelle. Un regret : qu'elles ne soient pas plus suivies...

Deux groupes Whatsapp ont été mis en place, l'un pour les échanges entre les membres, l'autre pour gérer les embarquements de *Move*.

Notre compte Facebook a enregistré 169 contacts.

L'association a la particularité de fonctionner toute l'année.

SV
Bm

Le Bureau s'est réuni chaque mois. Les ateliers mensuels du mardi ont permis d'aborder différents thèmes allant des nœuds marins jusqu'à une initiation à la navigation astronomique. Plusieurs conférences sur des sujets touchant à la mer ont été proposées au public grâce à l'appui d'experts.

En juin la journée annuelle Quai des Voiles a pris de l'ampleur, 25 bateaux venant de différents ports y ont participé, la parade dans le port de ces voiliers de tradition a été suivie d'un repas des équipages auquel étaient présents 80 participants.

Le choix fait l'an dernier de gérer le voilier *Move*, don de la famille Valla à notre association, aura été une bonne décision puisque 15 sorties ont permis de faire découvrir la baie du Pouliguen à plus de 40 personnes. Ces sorties ont malheureusement été pénalisées par un incident qui a bloqué le bateau au ponton pendant près d'un mois et demi : la rupture de la chaise qui a entraîné l'immersion du moteur. Le Président remercie les bénévoles qui ont participé à la remise en état : Richard, Hervé, Bruno, Lionel (Vieux Gréments de Saint Nazaire) et Jean Tarreau de Presqu'île Plaisance qui est intervenu bénévolement.

Pour l'exercice qui vient il est prévu de reconduire les activités déjà mises en place (journée Quai des Voiles le 27 juin) dont les conférences publiques. Sera également organisée une exposition de tableaux amateurs tournés vers la mer et de maquettes de bateaux (16 et 17 mai). A cette occasion la vente de tableaux sera proposée au profit d'une œuvre sociale. La date de cette exposition a été choisie après celle de la grande exposition des peintres du Pouliguen.

Richard Mass passe la parole aux représentants des associations partenaires :

Stéphane Van Laer, l'association qu'il préside est forte de plus de 400 membres qui réunissent de multiples savoir-faire. Elle dispose d'un atelier bien équipé en machines, forme ses adhérents aux permis côtier et hauturier. L'association a également développé une activité de chants de marins. Elle est propriétaire de plusieurs bateaux et participe régulièrement aux rassemblements maritimes régionaux.

Il propose à Quai des Voiles de rejoindre l'association de coordination Amarral

Philippe Gueuziec (APPBP), l'association (190 adhérents) défend les intérêts des plaisanciers usagers du port. Son objet est complémentaire de celui de Quai des Voiles.

Jacqueline Quémard, le Comité des Fêtes du Pouliguen organise de nombreuses animations, concerts, soirées cabaret, concours de belote, animations pour enfants.... En projet l'arrivée du Père Noël en bateau jusqu'au marché de Noël de cet hiver.

Après discussion, ce rapport est adopté

abstention : 0 contre : 0 pour : 47 résolution adoptée à l'unanimité

pv

Ren

Résolution 2 : Adoption du rapport financier

Frédéric Cabaud, trésorier sortant, présente le bilan financier de l'exercice

Dépenses du 01/10/2024 au 30/09/2025

DÉPENSES	2024/2025
ACHATS	358,35 €
ASSURANCES	128,22 €
SERVICES EXTERIEURS	399,27 €
INTERNET – TÉLÉCOMMUNICATION EVENEMENTS MANIFESTATIONS	146,00 € 1 455,21 €
DEPENSES ANNEXES-BATEAUX	2 674,22 €
MISSIONS – RECEPTIONS	1 940,54 €
FRAIS BANCAIRES	3,08 €
Total Charges	7 104,89 €

Recettes du 01/10/2024-30/09/2025

RECETTES	2024/2025
ADHESIONS	1 585,00 €
DONS	1 175,00 €
Produits de Fonctionnement Intérêts sur LIVRET	1 432,00 € 95,72 €
ÉVÉNEMENTS –MANIFESTATIONS	1 976,00 €
SUBVENTIONS MAIRIE DU POULIGUEN 1 800€ LE SIVU 1 500 €	3 300,00 €
Total Produits	9 563,72 €

Compte de Résultat Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

CHARGES	7 104,89 €	PRODUITS	9 563,72 €
EXCÉDENT (à affecter au Fonds Associatif de Réserve)	2 458,83 €		
	9 563,72 €		9 563,72 €

BILAN - Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

ACTIF		PASSIF	
Crédit Mutuel C/Courant	669,77 €	Fonds Associatif de Réserve	4 851,03 €
Caisse	6,45 €		
Crédit Mutuel - Livret	6 508,54 €		
Crédit Mutuel Parts Sociales	15,00 €		
Total Trésorerie	7 199,76 €		
Stock Fanions	380,10 €	Produits Constatés d'avance: 230€ et 50€	280,00 €
Produit à recevoir Move	10,00 €		
Total Actif	7 589,86 €	Total Passif	5 131,03 €
		A Affecter au Fonds Associatif de Réserve	2 458,83 €
	7 589,86 €		7 589,86 €

Résultats des Activités 2024-2025

Désignation	Crédit	Débit	Solde
BANQUET EQUIPAGE	1 103,00	850,42	252,58
BAR	400,00	213,93	186,07
CONFERENCE 1	90,00	63,60	26,40
CONFERENCE 2	75,00	77,90	-2,90
CONFERENCE 3	40,00	19,42	20,58
CONFERENCE 4	25,00	29,70	-4,70
GALETTE 2025	160,00	90,00	70,00
MOVE	2 684,22	2 724,22	-40,00
PAELLA	627,00	674,55	-47,55
QDV 28 JUIN 2025	1 600,00	1 527,30	72,70
VIDE COFFRES	642,00	444,22	197,78

Après discussion, les rapports sont adoptés et l'intégralité du report à nouveau inscrit au crédit de l'exercice 2025-2026

abstention : 0 contre : 0 pour : 47

résolution adoptée à l'unanimité

Résolution 3 : Siègne social

L'assemblée générale ordinaire du 15 octobre 2025 fixe l'adresse du Siège social de l'association Quai des Voiles au 2 allée du Clein 44510 Le Pouliguen

abstention : 0 contre : 0 pour : 47

résolution adoptée à l'unanimité

Résolution 4 : Adoption du Règlement intérieur de l'association Quai des Voiles

Martine Orio, membre du Bureau sortant, présente à l'assemblée générale ordinaire le projet de Règlement Intérieur de l'association Quai des Voiles. Ce règlement intérieur donne de la souplesse à la marche de l'association et en facilite le fonctionnement.

Après discussion, le Règlement intérieur de l'association Quai des Voiles est adopté

abstention : 0 contre : 0 pour : 47 résolution adoptée à l'unanimité

Résolution 5 : Adoption du Règlement du voilier *Move*

Hervé Jamain, membre du Bureau sortant, présente le projet de Règlement du Voilier *Move*.

L'accent y est porté sur la sécurité, gilet obligatoire, chef de bord désigné par Quai des Voiles, pas plus de trois personnes en plus du chef de bord, obligation d'être membre de l'association, zone de navigation limitée.

Il est rappelé que cette activité ne rentre pas en concurrence avec les écoles de voile et les sorties en mer qui peuvent être proposées par des professionnels.

Après discussion, le Règlement du voilier *Move* est adopté.

abstention : 0 contre : 0 pour : 47 résolution adoptée à l'unanimité

Résolution 6 : Reconduction de l'activité du voilier *Move*

Chaque année, l'assemblée générale doit voter la poursuite de l'activité du voilier *Move*.

Au vu des résultats de l'année 2024-2025 tant pour son utilisation que pour son bilan financier, il est proposé de reconduire pour un an l'activité du voilier *Move*.

L'assemblée générale est toutefois informée que, sans ressources financières nouvelles, la poursuite de l'activité du voilier *Move* sera compromise

abstention : 0 contre : 0 pour : 47 résolution adoptée à l'unanimité

Résolution 7 : Election du Bureau

Après appel à candidature, le Bureau est élu :

Président Richard Mass
Secrétaire Patrick Vuillefroy
Trésorier Patrice Poupelin
Alain Chabrier
Bruno Cravic
Hervé Jamain
Marie France Joly
Martine Orio
Jean Luc Richard

abstention : 0 contre : 0 pour : 47 résolution adoptée à l'unanimité

Résolution 8 : Election du Conseil d'Administration

PL
Rm

Richard Mass
Patrice Poupelin
Patrick Vuillefroy
Alain Chabrier
Bruno Cravic
Hervé Jamain
Marie France Joly
Martine Orio
Jean Luc Richard
Philippe Gueuziec
Jacqueline Quémard
Stéphane Van Laer

abstention : 0 contre : 0 pour : 47 résolution adoptée à l'unanimité

Intervention de Monsieur le Maire

Norbert Samama nous redit l'attachement que porte la Municipalité au patrimoine maritime de notre port du Pouliguen. La Municipalité soutient par ses subventions l'activité de notre voilier *Move*. Une convention de partenariat a été signée avec Quai des Voiles pour « la valorisation de *Move* ». Le bateau portera le logo de la ville. Le Maire interviendra au prochain conseil portuaire pour que le coût des emplacements des bateaux patrimoniaux soit rediscuté.

Le Président Richard Mass clôt l'assemblée générale ordinaire à 20 h 10.

Fait au Pouliguen, le mercredi 15 octobre 2025

Le Président

Richard Mass

Le Secrétaire

Patrick Vuillefroy